



HAL
open science

Entre université et musée : le projet C.A.R (Création Action Recherche)

Mélissa Mathieu

► **To cite this version:**

Mélissa Mathieu. Entre université et musée : le projet C.A.R (Création Action Recherche). 1ère journée jeunes chercheur×e×s Recherches Culturelles Participatives, Particip'Arc, Nov 2022, Paris, France. hal-04221826

HAL Id: hal-04221826

<https://hal.science/hal-04221826v1>

Submitted on 1 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Compte rendu de la première Journée Jeunes Chercheurs ParticipArc

La première journée des jeunes chercheurs du réseau ParticipArc s'ouvre avec le mot d'accueil de Mme Frédérique Chlous, Directrice du département "Homme et Environnement" du Musée national d'histoire naturelle. Cette journée du 16 novembre 2022 est la première proposée aux doctorant.e.s et aux post-doctorant.e.s par le réseau sur les recherches culturelles participatives. Elle vise à nourrir un vivier de réflexions qui ont commencé il y a cinq ans au moment de la constitution du réseau ParticipArc en 2017. Coordonné par le Muséum, mais aussi par des chercheurs et des services des archives, et soutenu par le Ministère de la Culture, ce réseau a l'ambition de créer de liens entre des acteurs des recherches culturelles participatives, pour favoriser le partage d'expériences et l'analyse réflexive des pratiques mais aussi pour promouvoir et développer les sciences participatives dans les domaines de la culture. Cela dans une démarche d'ouverture du processus de production des connaissances à la société dans une posture inclusive des bénéficiaires de la recherche. Dès le départ, le réseau a souhaité mettre en lumière la pluralité des acteurs présents dans ce milieu et la diversité des épistémologies, des méthodes **et** des approches promues. Sa force réside dans son positionnement dans le domaine de la culture et en sa diversité au sein des recherches participatives pour sa posture essentiellement pluridisciplinaire. Une attention particulière est portée au phénomène de massification et aux nouvelles technologies numériques.

Les recherches participatives sont intéressantes du point de vue des processus de production de connaissance : elles représentent une ressource de production de données, d'élaboration de méthodes, de pratiques et elles posent des questions essentielles sur les rôles des chercheurs au sein de ces processus. Elles doivent prendre en compte l'inégalité des accès et les diverses dynamiques d'institutionnalisation de ces processus.

Dans les interventions de la journée, les questions sur les recherches culturelles participatives sont d'abord posées au sein des différentes disciplines et sont ensuite monter en généralité dans une réflexion transversale autour des enjeux, des méthodes et de l'institutionnalisation des démarches participatives, ce qui crée une tension passionnante entre les diverses communications et leurs mises en dialogue.

Les communications se sont articulées autour de trois axes :

1. Le(s) périmètre(s) de la recherche culturelle participative

Il n'est pas toujours évident de positionner son objet et sa méthode de recherche par rapport à la galaxie participative. Si la co-production de connaissances doit être au cœur du processus, celle-ci peut se matérialiser de façons très différentes. Sans vouloir figer de périmètre ni de critères précis, cette session a été l'occasion de s'interroger sur les spécificités des recherches culturelles participatives, en questionnant leurs multiples frontières. Comment définir le(s) périmètre(s) de la recherche culturelle participative ?

Par ailleurs, en tant que jeune chercheur.e, s'inscrire dans cette nature de recherche peut engendrer des questions spécifiques : quelle légitimité de ma recherche ? Quel impact sur les publications ? Comment co- construire une problématique de recherche avec des participants dans un contexte où le projet de thèse s'élabore en amont ? Autant de difficultés qui pourront être partagées lors de cette session.

2. Méthodologies et outils pour la participation

Les démarches participatives se sont largement diffusées, toutes disciplines confondues, avec la démocratisation d'internet et des outils informatiques. Si de nombreux projets de recherche participative font appel à des plateformes, permettant la remontée des données par les participants, et les interactions au sein des communautés ainsi constituées, d'autres se basent sur des outils de nature différente (cartographie participative, recueil de témoignages...), ou revendiquent la co-construction même des méthodes et outils avec les participants. En se basant sur des retours d'expérience, il conviendra de s'interroger, d'une part, sur la manière dont la participation se matérialise (outils, approches spécifiques) et d'autre part, sur la place des participants dans la co-construction et/ou l'appropriation de ces dispositifs de participation.

3. Peut-on institutionnaliser la participation ?

On observe de plus en plus d'établissements de recherche et institutions culturelles mettant en avant les démarches de sciences participatives. Cette tendance est largement renforcée par le développement, aux niveaux national et européen, de politiques et appels à projets orientés vers les relations sciences sociétés, dans lesquelles s'intègrent les sciences et recherches participatives. Mais n'est-ce pas dans une visée transformative que la participation des non-chercheurs fait le plus sens (transformation des pratiques professionnelles, des conditions de vie, des relations aux territoires etc.) ? Pour que la participation soit réelle, dans quelle mesure et dans quelles conditions est-il possible de la décréter ? Ces différentes questions, nécessitent-elles de faire appel à une éthique ou une déontologie de la participation ?

*

Session 1 : Les périmètres de la recherche culturelle participative

Etienne Clouin, CReAAH (Laboratoire Arch_eosciences), Université Rennes 1, Eveha, "La métallurgie du fer médiéval sur le Massif armoricain : travaux doctoraux, plateforme collaborative et recherche participative".

La première communication de la journée, "**La métallurgie du fer médiévale sur le Massif armoricain : travaux doctoraux, plateforme collaborative et recherche participative**", est portée par Etienne Clouin dont les travaux doctoraux sont encadrés par une convention CIFRE entre l'Université Rennes 2 et le bureau d'étude Eveha. Elle s'articule en trois

moments : la présentation du contexte initial de la recherche, la définition des périmètres d'interactions entre les divers acteurs participant à la recherche et les perspectives d'évolution de la dynamique participative liant ces acteurs.

Le premier moment vise à présenter l'articulation entre les travaux doctoraux et un projet participatif mis en place la première année de thèse avec l'objectif de comprendre la métallurgie médiévale sur le massif armoricain. L'intense activité sidérurgique sur le Massif armoricain devient un peu plus, chaque année, une réalité archéologique indéniable, mise en lumière par les prospections, travaux universitaires et opérations préventives qui fleurissent sur l'ensemble du territoire depuis le début des années 2000. De véritables secteurs de production structurés, concentrant parfois plus d'une centaine de sites, sont apparus à la vue des archéologues, et témoignent de l'exploitation ancienne d'une ressource minérale particulièrement abondante dans l'ouest de la France. Le projet participatif a pour objectif de recenser les zones minéralisées à exploitation reconnue ou potentielle, reconnaître les sites métallurgiques et sélectionner des fenêtres d'étude.

En parallèle, le projet s'appuie sur le surgissement d'une plateforme collaborative de centralisation, de gestion et d'échange des données autour de la thématique de la métallurgie sur le Massif armoricain. La volonté est de favoriser les travaux autour de la métallurgie, d'engager une synergie thématique et d'ouvrir, dans l'idéal, la plateforme collaborative à l'ensemble des chercheurs en métallurgie. Ce projet, porté par des chercheurs de l'UMR 6566 CReAAH et de l'UBO, a donné lieu à la création d'outils facilitant le travail collectif, notamment une base de données hébergée par la TGIR Huma-Num, "ArchéoMétal-Armoricain", une bibliothèque Zotero partagée, un *drive* avec les documentations des dossiers communaux et des fiches de terrain. Ces outils doivent permettre à des acteurs extérieurs aux deux institutions porteuses du projet, parfois non professionnels de l'archéologie, de contribuer au recensement des sites.

Le deuxième moment de la communication vise à présenter des relations entre la thèse et la plateforme collaborative. En premier lieu le projet a été intégré au travail de thèse dans la production de la base de données. Deuxièmement, cette intégration a demandé de confronter les problématiques générales de la thèse et celles propres à la recherche générale sur le Massif armoricain et de composer une liste de problématiques partagées : les informations géographiques, les références documentaires, des typologies de gisement et d'activités observées. Troisièmement l'interaction a été conçue dans une démarche de réciprocité : la plateforme "donne" à la thèse la possibilité d'intégrer d'autres acteurs et d'autres fenêtres d'étude au projet collaboratif : l'intégration de sites inédits, des relations avec des prospecteurs pour des opérations de terrain ; la thèse "donne" à la plateforme des fiches, des sites inédites, un travail de terrain.

Les perspectives envisagées reposent sur l'ouverture d'une partie des ressources à l'ensemble de la communauté spécialisée scientifique et professionnelle, le dialogue avec les institutions internationales, un ensemble de communications scientifiques sur l'avancée du projet et la participation à des événements à public plus large visant le partage de connaissances.

La communication se conclut avec un retour réflexif sur cette interaction entre le travail de thèse et les acteurs participant à la plateforme. À proprement parler, l'interaction est de nature collaborative et pas encore participative. Le doctorant se demande alors "Comment envisager une ouverture aux publics ?" Il est certain que cette ouverture devra être maîtrisée et progressive en raison du nombre des données classées comme sensibles que la plateforme contient. Les limitations qui semblent s'imposer de manière préalable à cette ouverture comprennent, en effet, la sensibilité de certains sujets et le type de renseignement demandé pour l'alimentation de la plateforme (un haut niveau de connaissance et d'expérience est requis). Les considérations à ce sujet sont éminemment d'ordre juridique : la manipulation de données sensibles demande une protection juridique, s'agissant de données personnelles ou couvertes par des droits d'auteurs. En même temps, la loi de 2016 oblige à un principe d'"open data" de ce type de processus.

*

Mélissa Mathieu, laboratoire PRISM, "Entre université et musée : le projet C.A.R (Création Action Recherche)".

La deuxième communication "**Entre université et musée : le projet C.A.R (Création Action Recherche)**" est présentée par Mélissa Mathieu, Doctorante en Musicologie au laboratoire Perception Représentations Image Son Musique (PRISM). Ses travaux doctoraux se concentrent sur la mise en son des expositions muséales, à savoir l'écriture sonore et la mise en espace de cette écriture via des technologies qui en permettent la médiation.

La communication porte sur la question de la sonographie. Pour aborder ce thème, le panel d'études se compose de 7 étudiants/musiciens professionnels de licence 3 en musicologie participant au projet C.A.R.. Le contexte d'enseignement et la collaboration avec le Musée d'archéologie de Marseille permettent d'aborder la question de l'appréhension des objets du musée dans une démarche participative. Le cours se compose d'un atelier pratique qui vise à proposer un cadre de départ au travail des étudiants et d'un enseignement en TD gérant l'accompagnement et la régulation des projets des étudiants.

Au départ, la démarche participative repose sur une demande de la part du Musée : créer un habillage sonore d'une fresque dans le département de civilisation du Proche-Orient. À cette demande fait suite la mise en place d'un travail sur des cartels sonores à partir d'une sélection d'objets effectuée et concertée entre tutrice et étudiantes.

Un tel contexte questionne les périmètres de la recherche participative : il s'agit d'une recherche participative en raison, d'une part, de la visée transformatrice de la démarche (action sur le territoire, sur la pratique professionnelle muséale) et, d'autre part, de la réappropriation du patrimoine par les acteurs mise en place par le projet. La question se pose notamment dans le domaine particulier de la recherche participative en art. Le projet s'ouvre sur des extensions possibles sur des questions de médiation et de médiation sensible notamment et sur des questions d'appropriation des objets du musée et traduction sonore de ces mêmes objets. Un tel projet permettrait de diversifier les perspectives de la recherche en musicologie.

Entre les divers acteurs de ce processus participatif, s'instaure une logique de réciprocité : le projet ouvre les étudiants à d'autres territoires professionnels et interdisciplinaires tout en

créant de passerelles entre diverses activités professionnelles ; pour l'activité de recherche les cours représentent un vivier pour l'imaginaire, ils permettent d'avoir des retours et des idées pour le travail de recherche ; il représente un intérêt économique pour le Musée, finalement, en raison du fait qu'il s'agit de projets non rémunérés.

La communication se conclut avec une réflexion sur les limites de ce projet et notamment sur les problèmes de réitération du même cours dans le parcours d'enseignement de la doctorante et d'insertion du terrain dans le travail de thèse.

*

Florian Fizaine, laboratoire LEAD, CNRS, Université de Bourgogne, "Lettres en lumières".
Cécile Robin, archives départementales de Côte d'Or.

La troisième communication, **Lettres en lumières**, est présentée par Florian Fizaine, doctorant au sein du Laboratoire d'Etude de l'Apprentissage et du Développement (LEAD, CNRS & Université de Bourgogne) et Cécile Robin des Archives départementales de Côte-d'Or. Elle porte sur la transcription de textes historiques via l'intelligence artificielle. Leur travaux ont pour but de réaliser la transcription automatique de manuscrits conservés aux Archives départementales afin de les rendre plus accessibles. Dans ce cadre, ils développent un outil de transcription de l'écriture manuscrite (Handwritten Text Recognition, HTR) par apprentissage profond en travaillant sur chacune des étapes du processus de transcription : segmentation préalable et transcription en tant que telle.

Une première phase du projet a porté à la définition du corpus commun d'archives à transcrire entre archives et chercheurs.

Il a suivi un appel à des contributeurs pour l'alimentation de l'intelligence artificielle. Cet appel a constitué un vivier de contributeurs de la Côte d'Or en indexation collaborative, des collaborateurs avertis, intéressés et avec des compétences en paléontologie.

Le type de contribution demandé était minimaliste (insertion de dates, par exemple).

La mobilisation des bénévoles a été réalisée à partir de choix d'acceptation sans sélection des contributeurs et d'un appel à commentaire permanent afin d'encourager l'interaction attendue des contributeurs sur les pratiques de transcription.

Une attention particulière a été portée à la structuration de la contribution. Avec un objectif de création d'une dynamique de groupe ils ont été promus les liens sociaux via des échanges de groupe sur le travail fait et des systèmes de reconnaissance via la mention des indexeurs aux moments de présentation du projet.

Les difficultés rencontrées concernent notamment :

- la définition claire des règles, des cas des transcriptions,
- le travail de pédagogie à bénéfice des bénévoles de tranche d'âge "âgée", à savoir l'explication du pourquoi certaines pratiques techniques sont importantes pour l'intelligence artificielle, le besoin d'unification des procédures,
- la grande quantité de données traitées,

- le développement d'une plateforme de manière bénévole avec les indexeurs, ce qui comporte une plateforme en évolution constante entre usages et des retours continus sur les usages,
- la coordination des activités, l'organisation des calendriers entre les archives qui fournissent des textes, et le traitement des textes de la part du doctorant.

En termes d'ouverture du projet, la transcription collaborative des textes est un aboutissement mais également un point de départ pour redéfinir enjeux et méthodes du travail. Cette redéfinition porte notamment sur le type d'indexation à réaliser et sur les éléments à indexer et sur la constitution d'un corpus exploitable et interopérable avec d'autres institutions d'archives.

La communication se conclut sur des pistes ouvertes par le projet telles que l'utilisation de technologies accessibles et standard comme Google Search et le développement d'une intelligence artificielle qui ne fonctionne pas que par mots clés mais par également par compréhension de textes.

*

Jean-Baptiste Pinel Segala, Université Paris-Saclay, "Approche juridique de la notion de démocratie patrimoniale".

La dernière communication de la première session de la journée, "**Approche juridique de la notion de démocratie patrimoniale**", est portée par Jean-Baptiste Pinel Segala, diplômé en Droit Public à l'Université de Toulouse et propose une approche juridique à la démocratie patrimoniale et à la participation des citoyens aux décisions patrimoniales.

À partir du constat que le statut du patrimoine monumental et muséal n'est pas seulement un héritage du passé mais également une action au présent, l'intervenant travaille sur la notion de démocratie patrimoniale. Fréquemment utilisée par des anthropologues, ethnologues, géographes et sociologues, cette notion n'est pourtant pas évoquée par la doctrine juridique. Il interroge pourtant cette notion au regard de sa juridicité. Contrairement à la démocratisation culturelle qui s'analyse comme une invitation à la culture, la démocratie patrimoniale se rapproche de la démocratie administrative. Elle concerne des cadres procédurales accordés à administrer la décision juridique normativement contraignantes. Elle mobilise une tension entre une vision descendante de la démocratisation contre une vision descendante de la démocratie patrimoniale qui permettrait d'élever des propositions citoyennes vers les institutions. Contrairement au droit de l'environnement qui possède un principe constitutionnel de participation citoyenne, le droit du patrimoine culturel ne dispose que d'outils participatifs épars pour la valorisation, l'identification, et la contestation du patrimoine.

Suite à la définition de la démocratie patrimoniale, l'intervenant procède avec un rappel historique de la mise en place de lois relatives à la participation citoyenne à des questions de patrimoine : juste après la Révolution française, participation citoyenne rentre dans l'institutionnalisation. Ensuite, les citoyens sont mis à l'écart : le patrimoine n'est pas affaire des patriotes mais des experts : affirmer, à l'époque, la notion de "nation française", signifiait

l'identification étatique du patrimoine. Son caractère anodin empêche tout partage avec le citoyen. Pour que le droit change, il a fallu un changement équivalent de la notion de patrimoine comme un construit social. La démocratie patrimoniale coïncide alors avec la revendication des citoyens à participer au patrimoine tout en favorisant la cohésion sociale, sans le risque du repli sur soi des propositions. L'inclusion des citoyens doit se concilier avec le maintien d'un discours collectif et de l'intérêt général.

L'intervenant conclut en discutant des obstacles rencontrés par cette notion juridique. En premier lieu des principes endogènes au patrimoine et des principes constitutionnels telles que la convention permettant la participation citoyenne aux politiques patrimoniales qui va contre des principes d'égalité. En deuxième lieu, la mise en place d'outils juridiques adéquats pour le citoyen tels que la possibilité du citoyen de se tourner vers le juge.

*

Discussions avec Mr Vincent Puig, directeur de l'IRI, Paris

Le moment de discussion de la première session adopte l'approche transversale du commentaire. Ils ressortent les enjeux épistémologiques, techniques et politiques (économiques) des interventions.

1. Épistémologie

La première intervention pose essentiellement des questions relatives au savoir, d'ordre épistémologique. D'abord, celle que nous nous posons continûment à l'IRI, la question de matrice heideggerienne que chaque chercheur doit se poser : "Quelle est ma question, quelle est mon hypothèse, quelle est ma thèse ?". Elle pose ensuite une différence terminologique entre collaboration, participation, contribution. En troisième lieu, la question des croisements des épistémologies qui est toujours intéressante. La solution qu'elle propose est de voir quelles données sont produites. La stratégie de l'IRCAM repose en revanche sur le langage, il faut trouver ou fabriquer ensemble des langages pour communiquer entre différentes épistémologies. Elle prend le risque de se demander si les différents acteurs peuvent ou pas formuler une problématique partagée.

La deuxième intervention soulève la question épistémologique du protocole : elle réfléchit sur les questions posées et sur les formats adoptés pour y répondre. Quel protocole, notamment, pour l'art ? Cette question prend en compte la spécificité de l'esthétique et le fait que l'artiste possède également un protocole. D'un côté, elle interroge les modalités de croisement entre des protocoles des pratiques artistiques avec les protocoles muséales. De l'autre côté, il serait également possible de trouver un protocole lui-même créatif, qui ouvre la voie sur la création sonore. L'enjeu du chercheur pourrait être celui de produire un protocole de contribution de productions sonores.

2. Technique

La troisième communication pose la question de l'indexation ou transcription contributive. Elle traite d'un cas "historique", le premier évoqué dans l'histoire de la contribution : les archives familiales. La nécessité de mettre le contributeur au travail passe souvent à travers

la question de la motivation : la question familiale, par exemple la résout avec un objectif d'auto-généalogie. Cette motivation peut être non seulement individuelle mais collective, et se donne dans la création d'un groupe de contributeurs. La création de sociabilité se positionne contre l'enjeu qui aujourd'hui est un gros enjeu économique (les "travailleurs du clic" de Antonio Casilli), à savoir les activités extractivistes des plateformes pour exploiter les données. Ce qui pose également la question de la confiance entre les acteurs des processus participatifs : de la validité des contributions à la correcte utilisation de leur travail.

3. Politique

La dernière intervention pose la question du commun, omniprésente à toute la présentation. Une question qui pourrait représenter, en Droit, un sujet à soi : le droit en rapport au bien commun, à la chose publique, qui est construit ensemble. Un "commun" peut également être un article scientifique, produit en commun et en libre accès. Le commun, dans ce cas, c'est le savoir est c'est une question intéressante dans toute recherche culturelle : qu'est le savoir ? Quel est le contexte de sa production ? Quelles sont sa destination et son utilité ? Le savoir ne correspond pas simplement à la connaissance mais c'est une connaissance qui doit être intégrée, mise en pratique, pour devenir savoir. Et c'est là où le commun, qui est une pratique sociale, ne se réduit pas à une propriété intellectuelle.

Sur un plan économique, il s'ouvre la question des tiers lieu dans la production d'un commun et de l'intermittence entre les projets participatifs et les réalités économiques.

*

Session 2 : Peut-on institutionnaliser la participation ?

Heloïg Barbel, Université de Laval, Québec, "Stratégies de contournement pour penser autrement les relations de pouvoir émergeant de l'institutionnalisation des recherches participatives".

Ce projet d'archéologie communautaire est implanté sur le Territoire du Canada dans l'Atlantique Nord : « Inuit Nunaat » (territoire bénéficiant d'un gouvernement et d'une assemblée élue). Depuis le contexte post-colonial de ce territoire), ce projet de recherche vise à créer une reconnexion avec le patrimoine matériel de l'archipel dans les villages actuels et anciens.

L'enjeu de ce projet en contexte autochtone est de rompre avec les représentations véhiculées par les archives coloniales. Il s'agit de s'emparer de la question du « génocide culturel » pour changer les représentations dominantes au moyen de l'archéologie. La discipline sert ainsi à se réapproprier et à valoriser les modes de vie ancestraux par les autochtones eux-mêmes.

Pour se subventionner, le projet a convoqué une multiplicité d'acteurs locaux, institutions de recherche intra ou extra territoriales. C'est cette logique de "travail ensemble" qui visait à faire participer la "nain community" au projet pour mieux visibiliser et défendre ses intérêts.

La recherche s'est ainsi déployée avec beaucoup d'interpersonnel et « d'effets de relation » pour mobiliser largement cette communauté dans le projet.

Il y a eu deux types de mobilisation : des contributions spécialisées (en tant que pilote de bateau, guide, expert du territoire, sécurité des ours polaire) et des contributions non-spécialisées (personnes travaillant sur les fouilles archéologiques)

Il est intéressant de remarquer les différents niveaux d'engagement et d'interprétation quant à l'intérêt du projet selon les organismes subventionnaires de la recherche. Ces institutions ne finançaient pas également *telle* ou *telle* manière de faire de la recherche. La capacité du projet s'est donc jouée entre différentes visions de la recherche, plus particulièrement dans son rapport aux autochtones.

Ces derniers étaient difficilement perçus comme des personnes « ressources », porteuses de solutions et de savoirs, mais au contraire figés comme des catégories « à sauver », ou « en risque » etc. Parallèlement, d'autres visions de la recherche avec des organismes moins généraux et davantage concernés et experts sur les enjeux ciblés, ont pu immédiatement comprendre et soutenir cette démarche.

Globalement ces subventions diversifiées et au « coup par coup » offrent une visibilité très limitée de la recherche sur le long terme. Ce type de montage financier permet également de révéler la *position* et les *attendus* des institutions vis-à-vis des acteurs et de certaines problématiques locales, plus que d'évaluer leurs capacités à financer ou non des projets de recherche participative. Il démontre ainsi le besoin de financements de recherche dans le sens inverse à ce qu'il se passe d'habitude : des localités *vers* les institutions.

*

Leïla Baracchini, Muséum national d'histoire naturelle, Eco-anthropologie. «Partager des images, repenser le patrimoine rupestre : un projet de photographie participative avec des populations san d'Afrique du Sud».

Ce projet a débuté en 2022 en Afrique australe, en lien avec l'ANR-Cosmo-Art. Depuis une approche interdisciplinaire, il se propose d'étudier les enjeux qui entourent les processus de mise en patrimoine de l'art rupestre d'Afrique Australe dans 2 régions :

- Kimerbey area, South Africa
- Gaingu Conservancy, Namibie

Il s'agissait au départ d'étudier les relations des communautés locales avec un site d'art rupestre : comment peuvent-elles s'investir et développer (via les films, les expos, la documentation, activités de médiation...) la vie du site ? Les communautés mobilisées et propriétaires du site depuis 1996 sont les !Xun et les Kew. Ces communautés sont fortement marquées par des mouvements de délocalisation et relocalisation. Ainsi, au moment de l'ouverture du site au public, les communautés locales connaissaient mal le site suite à leurs nombreux déplacements.

Dès ce moment, l'idéal d'intégration du site par les autochtones eux-mêmes est mise à l'épreuve (vandalisme, désertion des guides, manque de fréquentation et mobilisation). Quels nouveaux enjeux dans ce contexte ? Comment explorer une relation lorsque celle-ci est absente ?

Le projet de recherche tend à se réinventer dans un périmètre plus large. Il s'agit désormais de comprendre la relation à l'art rupestre *en regard* d'un rapport plus large au territoire. La pratique de la photographie participative (*photovoice*) s'invite dans les pratiques pour promouvoir les représentations sociales du territoire. Elle documente des points de vue marginalisés et facilite la mobilisation de connaissances et de discussions critiques sur les questions communautaires. Cette pratique de la photographie est venue matérialiser les représentations des personnes pour (re)faire une jonction avec l'objet de départ. Face à l'impossibilité d'étudier ce que l'ethnographie était venue chercher (les relations des communautés avec le site rupestre) : il a fallu se réadapter et inventer diverses stratégies sur le terrain. Cette situation force à déconstruire l'idée que les communautés locales avaient *déjà* un lien avec l'art rupestre. Elle conduit également à mettre en avant le rôle des ONG qui ont permis de rebondir sur le principe du *photovoice* et ont joué un rôle de « garant moral » et de « contrôle » pour que la recherche se mette finalement en lien avec les autochtones.

Le projet de photographie a abouti en une exposition qui a pu servir de tremplin vers d'autres financements pour le développement local. Ce dispositif a également pu faire entendre d'autres voix sur l'art rupestre que les paroles dominantes et conserver une éthique de regard sur les enjeux autochtones : les personnes se représentent elles-mêmes (intérêt poussé par les ONG).

Cette expérience de recherche relate un puissant décalage entre les attentes formulées au départ par les agences de financements et le monde académique par rapport aux réalités et moyens qui sont donnés sur le terrain. Elle tend à réinterroger certaines démarches et sens des priorités, constatant que des éléments non prévus ou peu intéressants sous le prisme académique se révèlent capitaux dans la relation aux autochtones et dans leurs facultés à participer ou non à la recherche.

*

Discussions avec Mme Chiara Bortolotto, chercheuse EHESS - IIAS, Paris

Chiara Bortolotto explique que l'institutionnalisation de la participation est devenue une question importante et de plus en plus problématique pour les professionnels du patrimoine notamment. Pourquoi la participation s'institutionnalise ? On parle même aujourd'hui « d'impératif de participation » via certaines instances internationales (telles que l'UNESCO par exemple).

Il y a bien un « devoir de participation » de plus en plus fort qui n'est pas sans effets pervers. Les acteurs (chercheurs comme participants) se sentent parfois davantage *obligés* que désireux de participer ou de créer de la participation. Dans certaines situations, il n'y a pas

cette envie et pourtant il faut *quand même* le faire. Pourquoi cette injonction ? Celle-ci génère des imprévus, des développements intéressants et parfois aussi des échecs.

Dans les deux communications précédentes, Chiara Bortolotto observe un manque en commun de « bonnes conditions » pour la participation. Elle constate que la participation se bureaucratise : elle doit être attestée / administrée. Ce phénomène conduit parfois à ce que le plus important soit de *montrer* qu'il y a eu participation plus que la participation elle-même. Cette finalité prévaut sur le processus lui-même.

La participation – suite à l'histoire de la colonisation – devient une sorte de passage obligé vis-à-vis des populations autochtones. Cet encadrement de la participation peut dès lors neutraliser son pouvoir : la participation devient apolitisée / affaiblie par sa propre institutionnalisation et bureaucratization.

Le risque du détournement de la participation à des fins qui ne sont ni écrites ni finalisées par et pour les publics qui participent est donc prégnant.

*

Session 3 : Méthodologies et outils pour la participation

Aurélia Desplain, Muséum national d'histoire naturelle, CESCO. "Histoires de nature - un programme en sciences humaines et sociales participatives".

La plateforme participative « Histoire de nature » permet de déposer ses archives et ses récits du passé pour mieux comprendre les changements environnementaux. L'objectif est de relier les perceptions individuelles et collectives sur les changements environnementaux en mettant en évidence :

- les décalages entre ces perceptions à l'appui des données scientifiques à ce sujet
- la fin des grandes idéologies politiques du « progrès » : la science qui promettait hier un futur radieux et aujourd'hui qui alerte sur les risques de nos comportements humains.

A l'échelle d'une vie humaine, il est impossible de se souvenir des états de nature passés. Le risque est ainsi de normaliser les changements environnementaux à l'échelle de sa propre expérience. Le but de la plateforme « Histoire de nature » est de réussir à rendre compte du temps qui passe et des transformations qui s'y jouent. Elle collecte ainsi de nombreux objets populaires qui cristallisent le passage du temps.

La plateforme est accessible en trois langues et se compose comme suit :

- collection vue « galerie » (liste des objets déposés et collectés)
- collection vue « cartographique » (accès aux localisations des objets déposés et collectés)

La plateforme propose une approche sensible de la méthode participative : le principe est de déposer ses objets et récits personnels comme par exemple : « La manteau de Tante Lydia ». Chaque objet est introduit sous une approche intime avec un petit récit historique personnalisé. L'ensemble de la plateforme est éditorialisée au travers des émotions/histoires contenues dans les objets.

A partir de chaque "dépôt" d'objet il est possible d'engager un débat sur ce que celui-ci raconte du temps passé et du temps présent en miroir (ex : « Plaidoyer pour le DDT » qui était une promotion de l'UNESCO pour des insecticides comme le DDT dans les années 70). L'objectif de la plateforme est précisément de débattre et de faire des passages dans le temps qui questionnent les enjeux environnementaux. Son originalité est de poser ces questions via les émotions et les connaissances liés à ces objets populaires. L'enjeu est de comprendre qu'ils se rattachent eux-aussi à des sujets mondiaux et d'actualité. Cette collection patrimoniale numérique (archives originales, familiales et populaires) devient ainsi un corpus ouvert pour la recherche et contribue à l'amplification de la prise de conscience sur les changements environnementaux.

*

Aliénor Golvet, IRCAM, STMS. "Outils distribués pour l'écosystème de la création musicale".

Le projet étudie les interactions son / musique / mouvement via des systèmes interactifs musicaux. Il crée et mobilise en réseau des téléphones en synchronisation pour créer des interfaces dédiées aux concerts participatifs. L'ensemble de ces outils sont nommés « systèmes interactifs musicaux distribués ». La recherche explore des systèmes musicaux interactifs distribués : comment les outils numériques peuvent contribuer à des situations d'interactions sonores et musicales ? Le questionnement de recherche porte également sur les formes que prennent ces situations de participation active à la création musicale, et la façon dont les publics vont prendre part à cette interaction. Il s'agit d'étudier l'acte de « musiquer » (musicking) :

« C'est prendre part en quelque qualité que ce soit, à une performance musicale, que ce soit en jouant, en écoutant, en répétant ou en s'entraînant, en fournissant du matériel pour la performance ou en dansant. L'acte de musiquer fait apparaître, là où il se déroule, un ensemble de relations, et c'est dans ces relations que réside le sens de cet acte » (Christopher Small, Musicking, 1998)

Pour cela, des acteurs non-scientifiques sont intégrés au projet. D'abord en amont où l'utilisateur est impliqué comme "co-designer" d'une application de composition distribuée appelée Koryphaios. Les objectifs de cette application sont alors :

- exploiter les compétences existantes des utilisateurs-compositeurs
- acquérir de nouvelles compétences lors de l'utilisation de l'application
- créer des solutions flexibles, ouvertes, adaptées à de nombreuses pratiques musicales.

Le compositeur est donc ici impliqué dans le développement de cette application. Pour cela, la méthodologie du méta design a été utilisée. Elle répond à trois caractéristiques : faire face à des problèmes qui ne peuvent être anticipés avant le développement ; donner les outils aux utilisateurs pour devenir co-designer de l'application en leur laissant la possibilité d'intervenir sur différents points de développement de l'outil ; le développement se fait en plusieurs étapes avec une participation forte des utilisateurs comme codesigner.

En aval, toujours avec l'application Koryphaios et A3PM (application pour l'auto annotation de la performance musicale), il s'agit d'étudier la performance musicale en elle-même et l'expérience phénoménologique des musiciens qui jouent de la musique. Il s'agit d'une application d'auto-annotation. Le principe est de demander au musicien de jouer de la façon la plus naturelle, puis immédiatement après on leur fait écouter leur performance qu'ils doivent annoter selon des axes définis au préalable. L'application apporte la plus-value d'un équipement léger, avec une mise en place rapide, et réduit ainsi la session de jeu de la session d'annotation, limitant le phénomène d'oubli de la part des musiciens. Il est possible de personnaliser le projet d'annotation en fonction des questions de recherche développées. L'étape suivante est de pouvoir visualiser directement le résultat des annotations (en cours de développement).

La volonté avec cette application est de développer une solution qui donne à un large public les clés de cette méthodologie de recherche, par le biais de ces possibilités de personnalisation et de visualisation des résultats, ce qui aide leur lecture pour des non connaisseurs. D'autres contextes d'utilisation, hors recherche, sont même envisageables (enseignement...).

*

Gabriele Orlandi, Aix Marseille Université, Idemec. "Des boîtes à remplir ? Recherche participative et pratiques de revitalisation rurale en milieu alpin".

Cette recherche participative porte sur l'évolution des modalités de gouvernance des espaces alpins, en questionnant le rapport de la population avec son patrimoine culturel et notamment le patrimoine bâti. La dimension participative réside dans le fait d'impliquer des non professionnels dans le processus de création de connaissances sur un territoire, qui sert de base pour l'élaboration de projets. L'enjeu est donc de mêler recherche culturelle et développement participatif.

Ce projet naît dans le contexte du plan de relance et résilience suite à la crise Covid, avec des moyens spécifiques dédiés pour la culture, et complété par des moyens financiers locaux (fondation).

Le projet concerne une vallée du secteur occidental de l'arc alpin qui a perdu 26% de sa population au cours des 20 dernières années et qui reste isolée d'un point de vue géographique. Cette vallée a développé une économie touristique très saisonnalisée (été). Un écomusée est présent sur le territoire et la présence d'un GAL (groupement d'action local) et d'une démarche Leader a sensibilisé les élus du territoire au *community development*. La demande provient de l'éco-musée qui a mobilisé des chercheurs pour conduire cette démarche participative. L'objectif est de viser une prise en charge collective

de deux enjeux i) celui de la gestion du patrimoine culturel et ii) d'utiliser le travail de recherche culturelle participative pour innover dans les modalités d'organisation des services de proximité.

La démarche mise en place vise à identifier les interactions sociales et économiques déjà en place dans ce territoire, de comprendre quelle dynamique il faut favoriser pour aller vers cette innovation d'organisation (par exemple la création d'une société coopérative qui puisse se charger des services de proximité).

Le processus vise à mettre en valeur les savoirs locaux, par l'intermédiaire notamment d'une cartographie participative. Différentes actions sont prévues afin de comprendre l'espace social local (acteurs et ressources), en prêtant attention aux pratiques qui matérialisent des relations de confiance-défiance entre les acteurs.

- 1) Temps d'échanges en sous-groupes (focus group) pour indexer les enjeux.
- 2) Enquête de terrain (réseaux, rapport au territoire et orientation au futur)
- 3) Échange collectif pour harmonisation des interprétations et définition des scénarios possibles, faire synthèse des connaissances de chacun
- 4) Simulation (jeux de rôle) et mise en œuvre

Comment la participation se met-elle en place ?

Il convient de noter que les conditions de mise en place de la démarche (politique culturelle privée) laissent une grande liberté aux chercheurs impliqués.

- La participation comme *consultation* : puisque l'élaboration finale des propositions reste dévolue au mandataire (Écomusée), qui devra ensuite les financer.
- La participation comme *implication* : quelles sont les ressources rendues disponibles par la démarche ? Comment se saisit-on d'un dispositif qui produit une accélération du temps social et un espace de prise de parole ?

*

Discussions avec Mme Marta Severo, professeure, DICEN-idf, Université Paris-Nanterre

Les trois présentations sont structurées de façon très différente.

Dans la première, l'auteur commence par citer les objectifs du projet, puis indique comment ils ont construit le protocole de sciences participatives qui s'appuie sur une plateforme numérique. Dans la deuxième, on part sur les dispositifs techniques, les médiums technologiques, puis l'interrogation porte sur comment cet objet peut créer une dynamique d'interaction avec le public. L'emploi du terme public est également différent de ceux employés dans la première contribution qui parlait de contributeur ou participant, ce qui est révélateur du type de recherche participative que l'on cherche à construire. Dans la troisième intervention, on part tout de suite sur les cadres de la participation, le cadre territorial, et l'objectif du projet passe finalement en deuxième plan. On retrouve là un cadre plus classique des recherches participatives en anthropologie.

Il est intéressant de noter que, dans cette diversité, on retrouve des éléments en commun qui montrent la façon dont on est bousculé aujourd'hui dans nos approches méthodologiques.

Trois éléments émergent ainsi :

- La question du médium technologique qui nous interpelle et nous bouscule plus qu'avant, puisque l'on dispose de plus de possibilités avec l'outil numérique notamment. Ces possibilités techniques agissent directement sur les corpus de données que l'on sera en capacité de collecter.
- Le chevauchement entre le jeu de la collecte et les contributeurs. Dans les recherches présentées, les données collectées sont intrinsèquement liées à nous-même, on se collecte soi-même, est-on prêt à être bousculé par cela ? Que se passe-t-il si les contributeurs contestent la méthode ? Quand on fait ce type de dispositif, est-on capable de les remettre en discussion ?
- Les contraintes spécifiques du système de la recherche participative (RGPD, comité éthique, contraintes juridiques...) n'ont pas été trop abordées alors qu'elles sont souvent très présentes. Faut-il changer nos façons de faire des recherches culturelles participatives pour inclure ces nouvelles contraintes ?

*

Conférence de Mr Antoine Hennion, Chercheur au Centre de sociologie de l'innovation, Mines-Paris Tech/CNRS, Paris

Antoine Hennion propose de revenir au sens étymologique du mot « participation », que Rancière développe très bien, à savoir « prendre part à quelque chose ». En insistant notamment sur le double sens du mot partage : on sépare et on unit. Et par glissement, les sciences sociales ne peuvent être que participatives.

Il pointe toutefois deux « dangers » potentiels dans l'approche des sciences participatives et propose de mettre en regard les critères édictés par le courant de pensée du pragmatisme avec la participation.

D'une part, la notion de « faire participer les gens » pose question puisqu'elle repose sur l'idée que les gens ne participent pas et qu'il faudrait les activer. Une telle approche transformerait la participation, au sens prendre part, vers un enrôlement, en forçant les gens à participer. Or, dans le pragmatisme, l'un des critères est que les personnes concernées, qui ont l'expérience de la chose, doivent être incluses dans le processus. En ce sens, les comités locaux des eaux (CLE) sont un des rares dispositifs de l'administration qui tient compte des concernements et organise la participation avec les personnes concernées. A l'inverse de ce que l'on fait par exemple avec le débat public sur la fin de vie, qui exclut les gens concernés.

D'autre part, le terme « science participative » s'apparente selon lui à oxymore. Le premier paradoxe concerne la science, puisque l'idée même que le dispositif doit rester scientifique comme d'habitude, est le contraire de la participation. Si toutes les cartes du scientifique

restent du même côté (protocole, dispositif...), la participation ne peut pas se faire. Le deuxième est de faire le postulat que les gens ne savent pas qu'ils sont neutres. Alors que les gens savent eux même ce qui les concerne, ils ont l'expérience des choses. Le travail de recherche consiste à recueillir, mettre en mot de façon formelle, des savoirs déjà présents. Dans cette approche, les sciences participatives ne peuvent pas être un dispositif, un cadre à appliquer. Les gens sont déjà mis en forme par eux-mêmes, les dispositifs sont déjà là et ce n'est pas à la science de les imposer.

Il s'agit d'une invitation à repenser ce qu'est l'abstraction. La nature devient de la science si quelqu'un fait des mesures, les additionne, les compare à d'autres. La science met en œuvre des dispositifs de mesure pour faire apparaître des choses qui n'existaient pas sans elle. La science a pour fonction de sortir des petits éléments de la réalité, qui font cohérence, pour ensuite les remettre dans la réalité. Et il faut aussi être conscient de tout ce que cela omet, ce dont on ne parle pas, qui n'est pas mis en lumière, pas travaillé, donc invisibilisé. Science participative oui, à condition de modérer l'aspect science au sens des dispositifs, mais de donner cette place à la science de capacité d'abstraction, faire l'union entre différentes questions.

En conclusion, l'une des faiblesses à corriger des sciences participatives est de dépasser le postulat d'un public passif à activer. Partir de l'hypothèse inverse, avec des acteurs concernés, et donc facile à mobiliser. Ne pas essayer d'activer des gens par un dispositif institutionnel, mais permettre l'abstraction par la recherche de concernements et de savoirs des gens. Les dispositifs doivent révéler et mettre en forme ces savoirs, mais ne pas cadre ni formater en amont.